

Association des Personnels du Conseil Général des Bouches-du-Rhône – E.S.C.A.P.A.D.E. 13

Association Loi 1901

Siège social : 52 avenue de Saint-Just

13256 MARSEILLE Cedex 20

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, Boulevard Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

Audit Conseil Méditerranée, SAS
Membre de PKF INTERNATIONAL
17, Boulevard Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE

Association des Personnels du Conseil Général des Bouches-du-Rhône –
E.S.C.A.P.A.D.E. 13
Association Loi 1901
Siège social : 52 avenue de Saint-Just
13256 MARSEILLE Cedex 20

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux membres de l'Association des Personnels du Conseil Général des Bouches-du-Rhône –
E.S.C.A.P.A.D.E. 13,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des Personnels du Conseil Général des Bouches-du-Rhône – E.S.C.A.P.A.D.E. 13, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

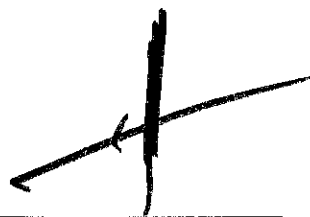
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

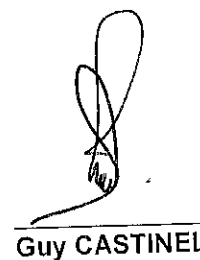
Fait à Marseille, le 10 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes,

Audit Conseil Méditerranée
Membre de PKF International



Alexandre BIZAILLON



Guy CASTINEL

BILAN ACTIF

	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	22 681.77	12 666.72	10 015.05	18 502.72
Immobilisations incorporelles en cours	7 937.92		7 937.92	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 779.97	18 779.97		
Autres immobilisations corporelles	26 284.92	26 284.92		
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	91.47		91.47	91.47
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	200.00		200.00	
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	75 976.05	57 731.61	18 244.44	18 594.19
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	378 611.86		378 611.86	415 434.03
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	123 920.63	9 072.00	114 848.63	106 725.69
Valeurs mobilières de placement	819 556.72		819 556.72	585 703.29
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	44 889.00		44 889.00	138 577.24
Charges constatées d'avance (3)	84 257.65		84 257.65	90 034.05
TOTAL (II)	1 451 235.86	9 072.00	1 442 163.86	1 336 474.30
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 527 211.91	66 803.61	1 460 408.30	1 355 068.49
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2010	31/12/2009
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		5 367.12	5 367.12
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		5 367.12	5 367.12
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		888 954.44	771 569.80
Autres réserves			
Report à nouveau		- 10 071.73	117 384.77
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)			
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	884 249.83	894 321.69
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)		249 854.33	203 915.40
Avances et acomptes reçus sur commandes		203 748.57	254 804.63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		117 114.24	1 851.77
Autres dettes		5 441.33	175.00
Produits constatés d'avance (1)		576 158.47	460 746.80
TOTAL	(V)		
Ecarts de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	1 460 408.30	1 355 068.49
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		326 304.14	256 831.40
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2010	31/12/2009
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	93 322.06	106 931.61
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	93 322.06	106 931.61
Production stockée		
Production immobilisée	1 548 646.00	1 125 800.00
Subventions d'exploitation	6 102.44	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Collectes		
Cotisations	0.04	13.50
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 648 070.54	1 232 745.11
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	64 038.17	60 098.70
Variation de stocks (marchandises)		0.12
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	1 593 682.83	1 077 897.23
Autres achats et charges externes (2)	100.00	150.00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Autres charges de personnel	2 331.75	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	672.00	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		2 844.00
Dotations aux provisions pour risques et charges	300.37	160.00
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	1 661 125.12	1 141 150.05
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 13 054.58	91 595.06
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	3 233.15	200.70
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	6 546.42	24 799.94
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 779.57	25 000.64
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	19 559.14	50 001.28
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	751.98	1 109.65
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	751.98	1 109.65
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	18 807.16	48 891.63
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	- 4 026.99	115 486.05

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2010	31/12/2009
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		1 722.50	1 898.82
Sur opérations en capital		0.10	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	1 722.60	1 898.82
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		7 767.34	0.10
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	7 767.34	0.10
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 6 044.74	1 898.72
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	1 659 572.71	1 259 644.57
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	1 669 644.44	1 142 259.80
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 10 071.73	117 384.77
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		- 10 071.73	117 384.77
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		1 722.50	2 403.17
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier		6 202.64	
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 1 460 408,30 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de :
- 10 071,73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Positionnement de l'association vis à vis des impôts commerciaux

Le 8 novembre 1999, l'association Escapade 13 a interrogé l'administration fiscale pour s'assurer du régime fiscal qui lui était applicable. Cette dernière a fait part de ses recommandations, en mars 2000, en précisant que :

- l'association avait une gestion désintéressée,
- qu'elle intervenait dans un secteur d'activité concurrentiel.

Elle a, en conséquence, décidé d'assujettir l'association aux impôts commerciaux.

Le 29 juin 2000, l'association Escapade 13 a répondu à l'Administration fiscale en manifestant son désaccord. Elle a exposé à cette dernière que :

- l'activité de gestion et d'organisation d'Escapade 13 était non rémunérée,
- l'objectif unique de l'association n'est pas de vendre des séjours ou des activités mais de rechercher les moyens pour assurer sa mission sociale auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône,
- l'association n'a pas de vocation commerciale car les sommes versées par les membres de l'association ne constituent pas une prestation vendue par Escapade 13 mais le montant de leur participation à une prestation vendue par un tiers. Il n'y a donc pas vente et il ne peut y avoir concurrence.
- la seule et unique ressource de l'association est représentée par une subvention allouée par le Conseil Général, pour réaliser sa mission sociale.

Le 22 novembre 2001, l'administration fiscale, après un nouvel examen des éléments du dossier, a alors précisé que l'association Escapade 13 ne relevait pas des impôts commerciaux.

Cette analyse engage l'administration fiscale au sens de l'article L 80 B du livre des procédures fiscales.

Méthode de comptabilisation

Le compte de résultat de l'association présente les seules dépenses financées par la subvention de fonctionnement allouée par le Conseil Général.

On rappellera que cette subvention finance :

- les coûts structurels de l'association,
- le budget spécifique affecté conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 qui précise que "l'Etat, les collectivités locales et leurs établissements publics peuvent confier à titre exclusif la gestion de tout ou partie des prestations dont bénéficient les agents à des organismes à but non lucratif ou à des associations nationales ou locales régies par la loi du 1 juillet 1901 relative au contrat d'association."

Les opérations relatives aux activités proposées aux adhérents, qu'elles soient totalement ou partiellement financées par l'association, sont comptabilisées dans des comptes de la classe 8 et font l'objet d'un plan comptable spécifique, prenant pour origine le plan comptable des associations.

Ces opérations regroupent :

- les prestations "sociales" assurées par l'Association : distribution de bons d'achats dans le cadre de la rentrée scolaire, octroi de secours non remboursables, etc...
- les prestations destinées aux adhérents mais qui font l'objet d'une participation versée par ces derniers. Cela concerne les séjours, les voyages, les stages, les soirées et manifestations diverses, etc...

L'équilibre de ces activités financées par les adhérents est obtenu par le versement du budget spécifique prélevé sur le fonctionnement d'Escapade 13 et dont le détail figure dans les tableaux analytiques ci après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux dispositions du Plan comptable général, modifié par :

- le règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 03-07,
- le règlement CRC 04-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

l'association a réalisé une analyse de son actif immobilisé conduisant aux points suivants :

- il n'a pas été identifié de composant d'une valeur significative,
- la durée d'amortissement pratiquée ne fait apparaître aucun écart significatif avec la durée d'utilisation réelle des biens,
- au 31/12/2010, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. L'association n'a donc réalisé aucun test de dépréciation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie des biens .

- Matériel audiovisuel Hi Fi	3 ans
- Matériel activité	3 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau	3 ans
- Mobilier	10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements

Une convention a été passée entre l'association Escapade 13 et le Conseil Général des Bouches du Rhône le 02/01/1996. Cette convention est renouvelable par tacite reconduction. Elle prévoit les conditions de mise à disposition gracieuse des locaux, du personnel et des divers moyens d'exploitation.

Le Conseil Général des Bouches du Rhône met à disposition de l'association :

- des bureaux pour une surface totale de 166 m2.
- 16 agents répartis selon les catégories suivantes : 2 agents catégorie A, 2 agents catégorie B et 12 agent catégorie C (avenant n° 2).
- divers matériel de bureau et informatique faisant l'objet d'un inventaire détaillé.

Au 31/12/2010, les agents mis à dispositions de l'association sont au nombre de 10 incluant la directrice : 2 agents catégorie A et 8 agents catégorie C.

Cette mise à disposition a été valorisée dans les comptes de l'association pour un montant de 423 988 € et a donné lieu à l'octroi d'une subvention pour un montant de 415 000 €. La différence entre le coût supporté par Escapade 13 et la subvention allouée pour l'exercice 2010 s'élève à 7 846 € et a fait l'objet d'une notification de subvention en 2011.

Subvention

Le Conseil Général des Bouches du Rhône alloue annuellement une subvention de fonctionnement à Escapade 13. Cette subvention donne lieu à la signature d'une convention . L'évolution de cette subvention au cours des 5 derniers exercices est la suivante :

- Exercice 2006	€	882 200
- Exercice 2007	€	1 103 450 (dont 150 000 € de subvention complémentaire)
-Exercice 2008	€	1 103 450
-Exercice 2009	€	1 125 800
-Exercice 2010	€	1 540 800 (dont 423 988 € affecté au financement du personnel mis à disposition)

Médailles du travail versées aux agents du Conseil Général

L'association ESCAPADE 13 verse pour le compte du Conseil Général des Bouches du Rhône les indemnités liées aux médailles du travail pour les salariés ayant atteint une ancienneté d'au moins 20 ans. Il existe deux promotions par an : en janvier et en juillet. Les indemnités versées sont comptabilisées en charge dans les comptes de l'association. Au titre de l'exercice 2010, le montant versé est égal à 74 324 €.

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement et de développement			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles				
	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	Constructions sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	18 779,97		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 265,05		
	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 829,38		
	Matériel de transport	16 190,49		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Total III	45 064,89		
Immobilisations financières				
	Participations évaluées par mise en équivalence	91,47		
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		200,00	
	Prêts et autres immobilisations financières		200,00	
	Total IV	91,47	200,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		73 994,05	14 328,80	

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		12 346,80	30 619,69	
Immobilisations corporelles					
	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements, aménag. constructions			18 779,97	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			8 265,05	
	Installations générales, agencements et aménagements divers			1 829,38	
	Matériel de transport			16 190,49	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total III			45 064,89	
Immobilisations financières					
	Participations évaluées par mise en équivalence			91,47	
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			200,00	
	Prêts et autres immobilisations financières			291,47	
	Total IV			291,47	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			12 346,80	75 976,05	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	10 334,97	2 331,75		12 666,72
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions		18 779,97			18 779,97
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 265,05			8 265,05
Installations générales, agencements et aménagements divers		1 829,38			1 829,38
Matériel de transport		16 190,49			16 190,49
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	Total III	45 064,89			45 064,89
TOTAL GENERAL (I + II + III)		55 399,86	2 331,75		57 731,61

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissm.							
Aut. immo. incorp.							
	Total I						
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
Frais acq. titres part.	Total IV						
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions inscrites au bilan

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III	14 502,44	672,00	6 102,44	9 072,00
TOTAL GENERAL (I + II + III)	14 502,44	672,00	6 102,44	9 072,00
		672,00	6 102,44	
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	200,00	200,00	
	Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 846,00	7 846,00	
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	116 074,63	116 074,63	
	Débiteurs divers	84 257,65	84 257,65	
	Charges constatées d'avance			
	Total	208 378,28	208 378,28	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	203 748,57	203 748,57		
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	117 114,24	117 114,24		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés	5 441,33	5 441,33		
	Produits constatés d'avance				
	Total	326 304,14	326 304,14		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	10 994,02	2 945,02
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	10 994,02	2 945,02

€ 10 994.02

Autres créances

Avoir à recevoir
Subvention à recevoir

€ 3 148 .02
€ 7 846.00

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	174 927,41	202 025,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 114,24	1 652,97
Autres dettes :		
Total	292 041,65	203 678,71

174 927.41 Euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs - factures à recevoir 174 927.41 Euros

124 960.24 Euros

Autres dettesRemboursements adhérents 1 474.00 Euros
Divers charges à payer 123 486.24 Euros

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation	5 441,33	175,00
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	5 441,33	175,00

Charges constatées d'avance	31/12/2010	31/12/2009
Charges d'exploitation	84 257,65	90 034,05
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	84 257,65	90 034,05

Détail des charges constatées d'avance au 31 décembre 2010

Activités Culture 2011	33 933.50	Euros
Activité Sport 2011	11 739.62	Euros
Activité Familles 2011	24 852.62	Euros
Fonctionnement 2011	13 731.91	Euros
(dont prestations informatiques pour 8 258.40 Euros)		
Total	84 257.65	Euros

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

		31/12/2010	31/12/2009
Sur opérations de gestion			
671000	CHGES EXCEPT.S/OPE.GESTIO	1,00	0,10
671100	IMPAYES	7 766,34	
672000	CHGES S/ EXERCICES ANTER.		
Total		7 767,34	0,10
TOTAL GENERAL		7 767,34	0,10

Les charges exceptionnelles comprennent la constatation en perte de chèques vacances anciens pour un montant de 6 084.09 €. Cette créances avaient été provisionnée en intégralité. A la clôture de l'exercice, cette provision a été reprise en intégralité.

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

		31/12/2010	31/12/2009
Sur opérations de gestion			
771000	PROD.EXCEPT./OPER.GESTION		35,12
772000	PRODUITS S/EXERC.ANTER.	1 722,50	1 863,70
	Total	1 722,50	1 898,82
Sur opérations en capital			
778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,10	
	Total	0,10	
	TOTAL GENERAL	1 722,60	1 898,82

EXPLICATIONS DE CERTAINS POSTES DU BILAN

1.1 / Avances et acomptes versé sur commande

Fournisseurs	Montant en €
AMPLITUDE	11 560.00
ASIA	16 995.00
CAP AU SUD	5 160.00
CAPITALS TOURS	16 402.50
COOK VOYAGE	8 811.00
ELLIPSE	16 686.00
ESSENCIELLE	12 234.00
HOTEL LES CHARMOTTES	3 220.00
MMV	1 331.40
MONDIAL JUNIOR	4 743.20
NOUVELLES FRONTIERES	13 480.00
ORNAGE BLEUE VOYAGES	15 261.00
PASSEPORT EVASION	17 050.00
SYLTOUR	14 440.00
VOYAGEURS DU MONDE	2 000.00
VTF	3 490.50
BURLE	59 830.00
CLUB HOTEL	8 000.00
PASTIE	560.00
J PRODUCTION	4 560.00
MAEVA	642.20
SABARDU	15 230.00
TOURSKY	18 437.00
GYMNASE	21 707.00
VTF VOYAGE	1 398.73
	293 229.53

1.2 / Recettes des activités restant à encaisser au 31/12/2010

Section	Participations à encaisser en €
Culture	12 862
Sports	2 441
Sorties	1 173
Familles	466
Voyages	409
Enfants	468
Recettes des activités antérieures à l'exercice	8 944
Total au 31 décembre 2010	26 783

1.3/ Acomptes sur activités à venir et charges constatées d'avance sur activité

Section	Acomptes versés sur activités 2011 en €
Activités sportives 2011	24 573
Activités culturelles 2011	78 121
Activités familles 2011	53 108
Total au 31 décembre 2010	156 803

1.4 / Acomptes reçus sur activités à venir et produits constatés d'avance sur activité

	Acomptes versés en €
Participations adhérents sur séjours « familles » 2011	81 864
Participations adhérents sur séjours « enfants » 2011	13 364
Participations adhérents sur activités « culture » 2011	46 958
Participations adhérents sur activités « sport » 2011	24 134
Participations adhérents sur activités « voyages » 2011	65 594
Participations adhérents sur activités « sorties » 2011	2 382
Total	255 296